



Passage bnc à bci, calcul tva activité achat/revente

Par **Abesoin**, le **31/03/2009** à **10:09**

Bonjour,

J'ai créé mon société en 2008, en tant qu'agent commercial. Il s'agit d'une entreprise individuel sous le régime BNC (commission sur les ventes). Mes revenus annuelles sont encore inférieures au seuil du régime de base TVA pour les BNC. Les choses marchent bien et je suis dans les étapes finales de signer un contrat d'intermédiation commerciale. J'achète le produit et je le revends à un client. J'ai besoin de votre aide sur quelques points:

- . quelles sont les étapes pour transformer mon société BNC en BCI
- . quels sont les calculs des impôts à payer sur l'activité d'achat/revente
- . Le TVA doit être calculé sur le prix d'achat ou sur la différence entre le prix d'achat et revente

merci d'avance et je vous souhaite une bonne journée,

Abesoin